



COMMUNE DE JUGEALS NAZARETH

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2026 – 40

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211909304-20260918-delib2026-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15

Présents : 10 : Mmes Ms BORNES Marilyn, ROULET-BARROUL Marilyne, VEYSSEIX Jacques, BERTIN Jennifer, GOUYGOUX Laurent, SIRIEIX Adeline, LOPES-ANACLETO Silvino, ROUX Christine, CERET Aline, MAZAUDOUX Emmanuel,

Absents ayant donné procuration : 4 : Mr TILLET Philippe procuration à Mme BORNES Marilyn, Mme TRONCHE Céline procuration à Mme ROULET-BARROUL Marilyne, Mr LABROUSSE Emeric procuration à Mr VEYSSEIX Jacques, Mme GRELET Sylvie procuration à Mme CERET Aline

Absent : 1 : M HUILLERET Dimitri

Votants : 14

Secrétaire de séance : Mme Marilyne ROULET-BARROUL

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2026

Date de la réunion du Conseil Municipal : 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de JUGEALS-NAZARETH dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Roger Verdier, sous la présidence de Mme Marilyn BORNES, Maire

Objet : Acquisition de brasseurs d'air pour l'école

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir des brasseurs d'air pour l'école afin de permettre un rafraîchissement d'air pendant les périodes de forte chaleur. Elle informe que cette acquisition bénéficie d'une aide exceptionnelle de la part d'EDF, dispositif rafraîchissement des établissements scolaires.

L'entreprise SCT Tout Electric a été retenue pour cette acquisition.

Il est également nécessaire de recourir à un professionnel pour leur installation pour laquelle l'entreprise AMD a été retenue.

Madame le Maire présente le plan de financement prévisionnel de cet équipement :

Coût du matériel	:	1996.05 € TTC
Mise en installation	:	1440.00 € TTC
Aide de la part d'EDF	:	4000.00 € TTC maximum

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte les devis pour cette acquisition et installation d'un montant de 3436.05 € TTC,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus

- Sollicite l'aide exceptionnelle d'EDF pour cet équipement
- Dit que la dépense sera payée en section d'investissement,
- Autorise Madame le Maire à demander l'aide exceptionnelle et à signer les documents correspondants

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211909304-20260918-delib2026-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2026

Fait et délibéré les jours, mois, an que ci-dessus,
à JUGEALS NAZARETH,

Le secrétaire de séance
Marilyne ROULET-BARROUL



Mme Le Maire,
Marilyn BORNES



Vote Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Date d'affichage : 23 .09.2026